

Or noir à vendre

Sables bitumineux : l'Ontario pose des questions à Enbridge

Mise à jour le lundi 26 août 2013 à 8 h 07 HAE



Le projet d'Enbridge sous la loupe de la province. Photo : Denis Babin

Exclusif - L'Ontario a de nombreuses inquiétudes au sujet du projet d'inversion du flux d'un des pipelines ontariens de la compagnie Enbridge pour y transporter du pétrole albertain vers le Québec, selon des documents envoyés à l'Office national de l'énergie.

La province craint des fuites à plus d'une vingtaine d'endroits entre Hamilton et Montréal, le long de l'oléoduc numéro 9-B d'Enbridge. Le gouvernement demande à voir les plans de rénovation de la compagnie et veut une inspection indépendante.

Les libéraux s'inquiètent aussi de la protection des cours d'eau en cas de déversement, notant qu'un tel événement pourrait menacer l'approvisionnement en eau potable de plusieurs villes. Selon le gouvernement, les risques de déversement pourraient être plus élevés en raison du nouveau produit, le dilbit, plus corrosif que le pétrole actuel, qui circulera dans le pipeline.

La province pose aussi des questions au sujet du plan d'urgence de la compagnie. Elle veut qu'Enbridge s'engage à assumer l'entière responsabilité des coûts de nettoyage et des répercussions socio-économiques. Elle veut aussi s'assurer que l'entreprise possède les fonds nécessaires.

Plusieurs questions posées par l'Ontario à Enbridge demeurent pour le moment sans réponse.

Parmi les questions de la province à Enbridge:

- Pourquoi augmenter le débit du pétrole, qui dépasserait de 25 % la capacité réglementaire de la canalisation?
- Quels sont les cours d'eau qui pourraient être menacés par un déversement et quels sont les plans de nettoyage en cas d'une telle éventualité?
- Combien d'employés de première ligne sont disponibles en Ontario pour intervenir en cas de déversement?
- Comment Enbridge s'y prend-elle pour préserver les sources d'eau potable protégées situées sur le tracé de l'oléoduc?
- Il y a eu 12 fuites et une rupture de ce pipeline dit Enbridge. La province veut savoir quand, où et pourquoi; elle veut connaître la quantité de pétrole déversée et avoir des détails sur les

opérations de nettoyage et leurs coûts.

- Enbridge affirme que l'intégrité de l'oléoduc est peut-être compromise à 25 endroits. La province demande lesquels et veut savoir quand et comment les réparations seront faites.
- Est-ce que le renversement du flux nécessite des changements de permis ou de nouveaux permis délivrés par le ministère de l'Environnement de l'Ontario?
- Si la ligne est abandonnée, quel sera l'impact sur les impôts fonciers des villes touchées?

Prudence, mais pas d'étude

Plus tôt ce mois-ci, la première ministre ontarienne, Kathleen Wynne, disait vouloir procéder avec prudence. Pourtant, malgré toutes ses inquiétudes, son gouvernement n'a pas l'intention d'exiger une étude d'impact environnemental.

Dans une lettre dont Radio-Canada a obtenu copie, le ministre de l'Environnement estime que son champ d'action est limité parce que le projet d'Enbridge tombe sous la compétence du gouvernement fédéral.

Toutefois, selon le groupe Défense environnementale, le gouvernement ontarien, s'il le désire, peut invoquer sa loi sur la protection des sources d'eau potable pour exiger une étude parce que le projet pourrait menacer des cours d'eau protégés par cette loi. Le groupe de militants de l'environnement ajoute que la province aurait aussi le droit de refuser des permis à Enbridge pour la rénovation de certaines portions de l'oléoduc et de stations de pompage.

Le gouvernement de Kathleen Wynne rétorque qu'il défendra ses droits lors des audiences de l'Office national de l'énergie, qui auront lieu au mois d'octobre à Montréal et à Toronto. La Ville-Reine exprime d'ailleurs les mêmes inquiétudes que la province.

Craintes à Hamilton

En juin dernier, un groupe de militants de l'environnement et d'Autochtones [avait occupé une station de pompage](#) de la ligne 9 d'Enbridge à Hamilton pour dénoncer eux aussi le risque accru de déversement. La police les avait expulsés des lieux.

D'après le reportage de Christian Noël

Lettre des organismes de défense de l'environnement à la province (en anglais) :